



Conseil économique et social

Distr. limitée
14 décembre 2020
Français
Original : anglais
Anglais, espagnol et français
seulement

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2021

9-12 février 2021

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de pays

Azerbaïdjan

Résumé

Le présent descriptif de programme de pays pour l'Azerbaïdjan est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Il inclut une proposition de budget indicatif global d'un montant de 4 955 000 dollars des États-Unis à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et de 9 000 000 dollars à imputer sur les autres ressources, sous réserve de la disponibilité des contributions à des fins spéciales, pour la période 2021-2025.

* [E/ICEF/2021/1](#).



Fondements du programme

1. Après la période de volatilité économique en 2015 qui a succédé à une chute spectaculaire des prix du pétrole, l'Azerbaïdjan s'est lancé dans un ambitieux programme de diversification économique ; le pays a ensuite fait état d'une croissance économique continue, notamment d'une augmentation de son produit intérieur brut (PIB), qui est passé de 37,9 milliards de dollars en 2016 à 47,1 milliards de dollars en 2018¹. Le taux de pauvreté générale se situait à 5 % en 2018², mais il n'existe pas de données officielles sur la pauvreté des enfants ou la pauvreté multidimensionnelle.

2. En 2017, les dépenses publiques en matière d'éducation représentaient 2,5 % du PIB, contre 5 % en moyenne dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)³. Les dépenses générales en matière de santé en 2016 représentaient 1,4 % du PIB, contre 10 % dans les pays de l'OCDE⁴.

3. Les 2,62 millions d'enfants⁵ en Azerbaïdjan représentent environ le quart de la population. Il existe un important écart entre les sexes à la naissance, la proportion des naissances étant de 114 garçons pour 100 filles⁶. Les jeunes représentent une grande partie de la population : en effet, on compte quelque 1,6 million de jeunes âgés de 15 à 25 ans⁷.

4. Le conflit qui sévit dans la région du Haut-Karabakh de la République d'Azerbaïdjan et autour de cette région⁸ et qui a entraîné le déplacement de plus d'un million de personnes⁹ sur environ 20 % du territoire azerbaïdjanais a rendu vulnérables de nombreuses familles déplacées, dont la plupart comptent des enfants ou des jeunes.

5. Depuis son indépendance en 1991, l'Azerbaïdjan a fait des progrès s'agissant d'améliorer la santé des enfants. Le taux officiel de mortalité des moins de 5 ans établi par l'ONU est passé de 38 pour 1 000 naissances vivantes en 2010 à 22 en 2018, le taux de mortalité infantile est passé de 32 à 19 pour 1 000 naissances vivantes et le taux de mortalité néonatale a diminué de 20 à 11 pour 1 000 naissances vivantes¹⁰. Selon les statistiques nationales, en 2018, le taux de mortalité des moins de cinq ans était de 13,1 ; le taux de mortalité infantile se situait à 11,1 et le taux de mortalité néonatale, à 6,5¹¹. Les décès au cours de la période néonatale représentent la moitié de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, ce qui indique qu'il faut améliorer les soins prénatals, néonataux et infantiles. Les taux de vaccination des enfants demeurent élevés en Azerbaïdjan : le taux de vaccination est en effet de 90 % pour l'ensemble des enfants de moins de 5 ans. Cependant, dans 2 % des districts, le taux global de vaccination est inférieur à 80 %¹².

¹ Banque mondiale, 2019.

² Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan, 2019.

³ Groupe de la Banque mondiale.

⁴ Banque mondiale, dépenses publiques en éducation, total (% du PIB) – membres de l'OCDE, Azerbaïdjan. Disponible à l'adresse <https://data.worldbank.org/indicator/SH.XPD.GHED.GD.ZS?locations=AZ-OE>.

⁵ Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan, 2019.

⁶ Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan, 2018.

⁷ Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan, 2019.

⁸ Résolutions 874 et 884 du Conseil de sécurité (1993).

⁹ Résolution 48/114 de l'Assemblée générale des Nations Unies, 1993.

¹⁰ Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, *Levels and Trends in Child Mortality: Report 2019* (UNICEF, 2019).

¹¹ Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan, *Children in Azerbaijan: Statistical Yearbook* (Bakou, 2019).

¹² Ministère de la santé de la République d'Azerbaïdjan.

6. L'Azerbaïdjan est confronté à un double problème de malnutrition : d'une part, 18 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance (jusqu'à 28 % dans les groupes aux revenus les plus faibles) ; d'autre part, 14 % des enfants de moins de 5 ans sont soit obèses, soit en surpoids, signe d'une mauvaise alimentation pendant leurs premières années. Seuls 12 % des nourrissons sont nourris exclusivement au sein, et seul 1 enfant sur 3 de moins de 2 ans a une alimentation qui répond aux normes minimales de diversité. La prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de 5 ans est de 38,2 % et 24,4 % respectivement, les carences en fer et autres oligoéléments constituant des facteurs contributifs importants¹³.

7. L'Azerbaïdjan prend plusieurs mesures importantes en vue d'adopter l'approche du modèle social s'agissant des handicaps et des retards de développement des enfants. Parmi ces mesures figure la mise en place par le Ministère de la santé d'équipes multidisciplinaires chargées de soutenir les enfants présentant des retards de développement cognitif et intellectuel, tels que recensés par les centres de soins de santé primaires. Quarante pour cent des nouveaux cas de handicap chez les enfants sont constatés entre 0 et 3 ans¹⁴, ce qui permet de mettre rapidement en œuvre des plans de soins individuels et d'atténuer l'impact du handicap dans certains cas. L'accent étant mis sur l'évaluation purement médicale du handicap, il se peut toutefois que le nombre de cas de handicap et de retards de développement chez les enfants soit sous-estimé.

8. Le taux national de scolarisation des enfants âgés de 1 à 5 ans dans les établissements préscolaires publics et privés était de 28,5 % en 2018, mais dans les zones rurales ce taux se situait à moins de 18 %¹⁵. Entre 2005 et 2015, la couverture de l'éducation préscolaire dans les zones rurales et urbaines a diminué de 5 %¹⁶. Cette tendance a été en partie compensée par le programme de préparation à l'école pour les enfants de 5 ans, lancé en 2016 avec le soutien de l'UNICEF, le taux d'inscription à ce programme d'un an atteignant 75 % en 2018¹⁷. Ce programme a contribué à une augmentation rapide du taux de scolarisation et permet de mettre désormais l'accent sur la qualité de l'enseignement.

9. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire, selon les critères nationaux, était de 92,4 % en 2018, sans différence entre la scolarisation des filles et celle des garçons¹⁸. Les enfants handicapés sont scolarisés selon diverses modalités. Sur les quelque 54 000 enfants d'âge scolaire enregistrés comme handicapés en 2019 (selon des critères purement médicaux), 14 301 étaient inscrits à des programmes d'éducation spécialisée, tels que définis par la législation nationale¹⁹. Selon les données du Ministère de l'éducation à ce sujet, bon nombre d'enfants handicapés sont inscrits dans des établissements d'enseignement général.

¹³ Ministère de la santé de la République d'Azerbaïdjan, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et Banque mondiale, *Azerbaijan Nutrition Survey (AzNS)* (2013).

¹⁴ Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan, 2017.

¹⁵ Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan, 2019.

¹⁶ Moore, Kathryn M. A. et al, *Analytical review of governance, provision and quality of early childhood education services at the local level in countries of Central and Eastern Europe and the Commonwealth of Independent States (CEE/CIS)*, rapport de pays pour l'Azerbaïdjan (2017), (inédit).

¹⁷ Ministère de l'éducation, République d'Azerbaïdjan, 2019.

¹⁸ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 2019. Disponible à l'adresse suivante : <http://uis.unesco.org/country/AZ>.

¹⁹ Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan et UNICEF, calculs de l'UNICEF, 2019.

10. En Azerbaïdjan, les enfants peuvent espérer, en moyenne, faire 11,6 années d'études primaires et secondaires avant l'âge de 18 ans. Mais si l'on tient compte de la qualité de l'apprentissage, cela équivaut à seulement 8,8 années, ce qui crée un écart d'apprentissage de 2,8 ans²⁰. Le Programme international 2018 pour le suivi des acquis des élèves de 15 ans, mis en place dans les écoles de Bakou, a permis de constater que ces élèves obtenaient des résultats nettement inférieurs en lecture (389), en mathématiques (420) et en sciences (398), contre une moyenne de 487, 489 et 489, respectivement, dans les pays de l'OCDE²¹. Le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS) n'a révélé qu'une modeste augmentation des compétences en matière de lecture des élèves de 4^e année, dont les résultats sont passés d'une moyenne de 462 points en 2011 à 472 en 2016²².

11. Au sein de la population économiquement active, le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans était de 12,7 % en 2018²³. Étant donné que 23 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont déscolarisés et sans emploi ni formation, la stratégie pour l'emploi de la République d'Azerbaïdjan pour 2019-2030 prévoit une réduction de ce pourcentage à 15 % d'ici à 2030, ainsi qu'un engagement à réduire (pourcentage non précisé) le chômage des jeunes²⁴.

12. Le programme national de développement met de plus en plus l'accent sur la nécessité d'inculquer aux jeunes un ensemble de compétences scolaires, professionnelles et fondamentales pour les préparer au monde du travail moderne. Une enquête menée en ligne auprès des jeunes a révélé que plus de la moitié des personnes interrogées estimaient qu'il y avait un écart important entre leur emploi actuel et les études qu'ils avaient menées²⁵. Parmi les entreprises de l'Union européenne, une seule sur cinq estime que la disponibilité de travailleurs qualifiés en Azerbaïdjan est satisfaisante, et un peu plus d'une entreprise sur dix considère, parmi les réformes proposées, qu'il est prioritaire de veiller à ce que le système éducatif puisse répondre aux besoins des entreprises²⁶.

13. Le nombre d'enfants placés en institution a diminué au cours de la dernière décennie. En 2016, 11 322 enfants ont été recensés dans des institutions, contre 13 676 en 2008²⁷. Aujourd'hui, la plupart des enfants placés en institution sont des enfants de familles pauvres, de parents célibataires ou divorcés ou de familles ne bénéficiant pas de services de soutien familial adéquats.

14. En Azerbaïdjan, plus de la moitié des femmes et plus des deux tiers des hommes ont déclaré avoir subi des châtiments corporels de la part de leurs parents dans leur enfance. Un homme sur trois reconnaît avoir infligé des violences physiques aux femmes ; près des trois quarts des hommes avouent en outre avoir infligé des

²⁰ Banque mondiale, Présentation au Forum sur le capital humain en Azerbaïdjan, 19 au 21 décembre 2018. Disponible à l'adresse suivante : <http://pubdocs.worldbank.org/en/847701547027545478/ENG-3rd-session-Human-Capital-Project.pdf>.

²¹ Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2019.

²² Mullis, Ina V. S. *et al.*, PIRLS 2016 : *International Results in Reading*, Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (Chestnut Hill, Massachusetts, 2017).

²³ Calcul de l'UNICEF basé sur les données du Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan, 2018.

²⁴ Ministère du travail et de la protection sociale de la population de la République d'Azerbaïdjan, Stratégie d'emploi pour la République d'Azerbaïdjan pour 2019-2030, 2018.

²⁵ Nations Unies en Azerbaïdjan, analyse commune de pays pour le Plan-cadre de coopération et le Programme 2030 (2019) (non publié).

²⁶ Chambre de commerce germano-azerbaïdjanaise, *EU Business Climate Report Azerbaijan: Perceptions of EU Businesses Active in Azerbaijan* (2019).

²⁷ UNICEF, base de données Transformative Monitoring for Enhanced Equity (TransMonEE), 2016.

violences psychologiques à leur partenaire²⁸. Cela indique une acceptation sociale généralisée de la violence faite aux femmes et aux enfants dans le contexte familial.

15. Les mesures instaurées par le Gouvernement ont entraîné une diminution spectaculaire du nombre de filles mariées avant l'âge de 18 ans, qui est passé de plus de 5 000 en 2011 à seulement 338 en 2018²⁹. Cependant, les indicateurs indirects basés sur le nombre de filles de moins de 18 ans ayant accouché en 2018 – un peu plus de 2 000, avec deux fois plus de naissances dans les zones rurales que dans les zones urbaines – laissent croire que les données ne rendent pas compte de tous les cas, notamment des mariages qui ne sont pas officiellement enregistrés.

16. Bien qu'il n'y ait pas de données disponibles sur le suicide chez les enfants, en 2020, le Gouvernement a invité les organisations nationales et internationales à participer à une nouvelle stratégie nationale de prévention du suicide, reconnaissant ainsi que les questions de santé mentale sont de plus en plus préoccupantes et qu'il faut de toute urgence adopter une approche multipartenaires pour identifier les causes de l'automutilation et prévenir cette dernière, notamment chez les adolescents.

17. Un modèle de services sociaux intégrés mis à l'essai en 2019-2020 avec le soutien de l'UNICEF a permis de voir comment un système coordonné de repérage des enfants à risque, d'orientation vers des services spécialisés et de modalités améliorées de prise en charge peut permettre aux organisations d'atteindre les enfants les plus vulnérables et de leur offrir un ensemble de services personnalisés. Le caractère décentralisé du modèle a également permis d'atteindre directement les familles vulnérables lors de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) en 2020.

18. Le nombre de travailleurs sociaux qualifiés qui possèdent les compétences nécessaires pour aider les enfants vulnérables et à risque reste faible. En 2019, seuls 15 diplômés en travail social travaillaient comme conseillers auprès de l'Agence de protection sociale durable et opérationnelle pour venir en aide aux familles vulnérables. Suite aux réformes des systèmes de services sociaux – et faisant fond sur le succès du modèle soutenu par l'UNICEF – l'Agence des services sociaux du Ministère du travail et de la protection sociale de la population prévoit de recruter 20 travailleurs sociaux supplémentaires en 2020-2021.

19. Plusieurs groupes de travail gouvernementaux ont évalué l'impact socioéconomique de la pandémie de COVID-19, pour faire en sorte que les ressources et les services soient adaptés aux nouveaux besoins de familles qui sont déjà vulnérables ou qui viennent de le devenir.

20. La dernière évaluation des capacités en matière de communication pour le changement social et comportemental, menée en 2011, a mis en lumière des lacunes spécifiques s'agissant de la conception, de la gestion et du suivi des plans de communication stratégique au niveau institutionnel. Il n'existe toujours pas d'approche institutionnelle globale visant à accroître la capacité de modification des comportements en Azerbaïdjan. Il n'y a pas non plus de principes, d'approches, de méthodologies et d'outils clés pour une communication systématique destinée à susciter les changements comportementaux et sociaux.

²⁸ Fonds des Nations Unies pour la population et Comité d'État pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants de la République d'Azerbaïdjan, *Gender Equality and Gender Relations in Azerbaijan: Current Trends and Opportunities – Findings from the Men and Gender Equality Survey (IMAGES)* (Bakou, 2018).

²⁹ Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan, *Demographic Indicators of Azerbaijan: Statistical Yearbook* (Bakou, 2019).

21. Le Gouvernement azerbaïdjanais a créé le Conseil national de coordination pour le développement durable en 2016 afin de hiérarchiser, coordonner et contrôler les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable adoptés au niveau national. Cet engagement en faveur d'un programme national de développement durable a été exprimé dans les deux examens nationaux volontaires soumis depuis 2017. Cependant, les données ne sont disponibles que pour 86 des 119 indicateurs adoptés au niveau national à l'égard de ces objectifs³⁰. Des données relatives à certains des indicateurs supplémentaires sont en cours de préparation, mais d'autres ne sont pas disponibles. Il est difficile de mener une analyse plus poussée pour recenser les populations les plus vulnérables et les facteurs contribuant à leur vulnérabilité, car les données obtenues ne sont pas ventilées au niveau de détail requis. Il est prévu, dans le cadre d'un projet de programme national d'amélioration de la statistique³¹, de consacrer des ressources nettement plus importantes à la modernisation des rapports statistiques.

22. L'Azerbaïdjan a élaboré un plan d'action pour la mise en œuvre de sa stratégie nationale en faveur de l'enfance (2020-2030)³². Le pays a tenté d'estimer les coûts de la mise en œuvre intégrale de ce plan afin d'orienter l'allocation des ressources provenant des budgets de l'État ou générées par le biais de modèles de financement mixtes. La budgétisation en faveur des enfants peut encore être améliorée, et il faut analyser davantage de données ventilées en se concentrant sur les privations. Un décret sur la définition unifiée des différentes catégories budgétaires a été adopté en 2018. Ce décret prévoit une codification complète des recettes que les institutions publiques tirent des services payants, ce qui renforcera la transparence des finances publiques et les mécanismes de responsabilisation et permettra de produire des données ventilées qui pourraient soutenir les efforts de plaidoyer en faveur d'un financement public accru des programmes en faveur des enfants.

23. La mise en œuvre de la feuille de route stratégique de la République d'Azerbaïdjan pour les perspectives de l'économie nationale devrait utiliser un cadre de dépenses à moyen terme liant plus étroitement la politique économique à la planification et aux processus budgétaires, ainsi qu'à la viabilité à moyen et à long terme du budget de l'État. Cela pourrait permettre d'améliorer l'orientation et l'alignement stratégique des politiques et du financement public en faveur des enfants.

Priorités du programme et partenariats

24. L'objectif global du programme de pays 2021-2025 est que les filles et les garçons d'Azerbaïdjan, de la conception à l'adolescence, et en particulier les plus vulnérables, survivent et s'épanouissent en réalisant pleinement leur potentiel : en bonne santé, bien nourris, avec de meilleurs résultats d'apprentissage, dotés des connaissances et des compétences requises au XXI^e siècle, et protégés contre toutes les formes de violence, d'exploitation et d'atteintes, de manière à faciliter leur passage sans heurts à l'âge adulte.

25. Le programme de pays repose sur une approche holistique des première et deuxième décennies de la vie. Il est à l'image de l'environnement plus général en matière de développement politique, économique et social et met l'accent sur un large éventail d'investissements dans le capital humain dès le plus jeune âge qui

³⁰ Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan, Portail national d'information sur les objectifs de développement durable pour la République d'Azerbaïdjan, 2020.

³¹ Programme d'État pour l'amélioration des statistiques officielles en République d'Azerbaïdjan, 2018-2025.

³² Stratégie de la République d'Azerbaïdjan relative aux enfants pour 2020-2030.

concourront à faire en sorte que la population sera en santé, instruite et productive, dans la perspective d'un développement économique et social durable et équitable.

26. Grâce au savoir-faire technique national, régional et mondial de l'UNICEF et à l'accent mis par l'organisation sur l'équité, le programme de pays contribuera aux priorités nationales à l'égard des objectifs de développement durable et à l'élaboration de la vision nationale pour 2030 et de la stratégie nationale de développement (2021-2025), afin que les plans nationaux de développement traduisent clairement les priorités en matière de développement de l'enfant. Les résultats des trois programmes de pays contribueront directement au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et les stratégies et interventions prévues dans le programme tiennent compte du Plan stratégique de l'UNICEF, 2018-2021, du Plan d'action pour l'égalité des sexes de l'UNICEF, 2018-2021 et des résultats phares de l'organisation pour l'Europe et l'Asie centrale.

Investir pour donner à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie

27. L'Azerbaïdjan reconnaît que l'investissement dans le capital humain dès le plus jeune âge est un élément essentiel du développement. C'est pourquoi l'autonomisation des jeunes, la protection sociale et le développement de la petite enfance font partie des accélérateurs de la croissance économique durable du pays³³, et c'est aussi ce qu'illustrent les recommandations spécifiques formulées par la Banque mondiale³⁴.

28. Il est prévu dans le programme de pays que d'ici à 2025, les filles et les garçons, en particulier les plus vulnérables, bénéficieront, de la conception à l'âge de l'éducation de base, d'un accès équitable à des interventions à fort impact dans les domaines de la santé, de la nutrition et du développement de la petite enfance ainsi que d'une éducation préscolaire et de base inclusive et de qualité et d'une protection intégrée contre toutes les formes de négligence, d'exploitation et de violence.

29. Le programme de pays contribuera au renforcement du système de soins de santé primaires de manière à améliorer les soins prénataux et postnataux et les soins de santé pour les enfants d'âge préscolaire. Pour ce faire, il faut renforcer la pratique des visites à domicile en revoyant le rôle des conseillères-visiteuses et les services dispensés, et en développant les capacités des prestataires de soins de santé primaires. La gestion des informations relatives à la santé, en particulier les statistiques sur les enfants handicapés ainsi que l'amélioration de la collecte de données sur la vaccination et le renforcement de l'analyse des données, feront l'objet d'investissements. La priorité accordée à la santé maternelle et infantile dans le cadre du nouveau système national d'assurance maladie obligatoire restera un point de mire des activités de sensibilisation à mesure que la portée du programme d'assurance maladie sera étendue.

30. Dans le but de renforcer les approches intégrées du développement de la petite enfance, des sommes seront consacrées au renforcement des capacités des travailleurs sociaux, des agents de santé de première ligne (y compris les infirmières) et des enseignants en ce qui a trait à la protection de l'enfance. Le programme de pays servira à financer l'expansion à l'échelle nationale d'un ensemble intégré de services sociaux axés sur l'enfant qui prévoit la prestation d'un appui au sein de la collectivité

³³ Gouvernement azerbaïdjanais, deuxième examen national volontaire de la République d'Azerbaïdjan sur la mise en œuvre de « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (2019).

³⁴ Groupe de la Banque mondiale, *Azerbaïdjan Saber Early Childhood Development (ECD) Country Report* (2018).

et des mécanismes de prise en charge alternatifs pour éviter le placement des jeunes enfants en institution.

31. L'éducation préscolaire sera renforcée grâce à de nouveaux modèles de centres d'apprentissage précoce axés sur la collectivité et la famille et au renforcement du système préscolaire, la priorité étant accordée aux normes de qualité (y compris pour le suivi), aux capacités institutionnelles et au soutien apporté aux enseignants.

32. Une formation à l'éducation inclusive et tenant compte des différences entre les sexes, offerte aux enseignants dans le cadre de leur formation initiale ou continue, améliorera leur capacité à dispenser une éducation inclusive de qualité. La communication pour le changement social et comportemental, destinée aux parents, aux enseignants et aux collectivités, portera sur les perceptions, les attitudes et les normes sociales de manière à favoriser l'éducation inclusive.

Investir dans la deuxième décennie de la vie et le passage à l'âge adulte

33. Dans le droit fil de l'importance que le pays accorde à une croissance économique diversifiée, le programme de pays prévoit que, d'ici à 2025, les adolescents, filles et garçons, en particulier les plus vulnérables, bénéficieront d'un système d'éducation formelle et non formelle amélioré, axé sur les compétences. Ils auront davantage de possibilités de participation et d'engagement civiques et bénéficieront de protections renforcées contre toutes les formes de violence, d'exploitation et d'atteintes. Ces moyens concourront à permettre leur passage en douceur à l'âge adulte.

34. Le programme de pays prévoit des moyens destinés à développer des services sociaux de proximité intégrés et à mettre les enfants et les jeunes les plus vulnérables en relation avec un large éventail de professionnels, tout en prévenant et combattant la violence, les atteintes et l'exploitation. Il s'agit notamment de renforcer le personnel des services sociaux, d'adopter des lignes directrices sur le travail social auprès des enfants et des familles, de mettre en œuvre de nouveaux modèles d'« intervention communautaire » et de mettre en place des mécanismes d'assurance qualité. Ces mesures permettront également de favoriser la réintégration des enfants placés en institution dans leur collectivité et leur famille. À cela s'ajoutent des investissements dans une approche adaptée aux enfants dans les structures policières et judiciaires, ainsi que la valorisation du travail social et des services de réinsertion dans le domaine des libérations conditionnelles.

35. Les mesures de prévention de la violence à l'égard des enfants (et les interventions dans ce domaine) consisteront notamment à renforcer les systèmes de protection de l'enfance au niveau des districts dans tous les domaines, à former les enseignants et les autres professionnels de l'éducation à la lutte contre la violence, à promouvoir les activités de prévention de la violence et de lutte contre les brimades en milieu scolaire et à soutenir les nouvelles normes et procédures de protection de l'enfance dans le secteur de l'éducation. Les initiatives d'information du public et de modification des comportements visant à prévenir la violence, y compris le mariage précoce, seront conjuguées à des interventions au niveau communautaire, notamment l'éducation parentale.

36. Les initiatives de promotion de la santé mentale des adolescents et de prévention du suicide menées en milieu scolaire feront intervenir le personnel scolaire, les psychologues scolaires et les adolescents eux-mêmes. La priorité sera accordée, dans les centres de santé mentale et les écoles, à la mise en œuvre de plans individuels de protection de l'enfance et de protocoles cliniques pour l'intervention en cas de violence.

37. Les adolescents et les jeunes acquerront les connaissances de base et des compétences transférables nécessaires pour les préparer à la poursuite de leurs études, ainsi qu'à des formations et à des emplois ultérieurs. Pour ce faire, le programme de pays renforcera la capacité des éducateurs, des formateurs et des institutions du système d'éducation formelle et non formelle à dispenser un enseignement efficace et de qualité, axé sur les compétences et lié aux besoins du marché du travail.

38. Une aide sera accordée aux réseaux nationaux de maisons de jeunes et de centres de développement et d'emploi des jeunes ainsi qu'au système scolaire pour permettre de développer les programmes axés sur les compétences de base, l'orientation professionnelle, l'aide à la recherche d'emplois et les programmes d'entrepreneuriat social pour les jeunes âgés de 12 à 24 ans afin de les préparer au marché du travail. Le programme de pays financera des plateformes d'apprentissage numérique et de nouvelles possibilités d'apprentissage en ligne afin d'accroître l'accessibilité pour les jeunes, en particulier dans les zones rurales. Il prévoit aussi une aide pour encourager les filles à étudier les sciences, la technologie, le génie et les mathématiques.

39. En élargissant le rôle des conseils consultatifs de la jeunesse au niveau infranational et en invitant systématiquement les jeunes et les autorités locales à proposer, planifier et mettre en œuvre des initiatives communes, on accroîtra la participation des jeunes, y compris les jeunes handicapés, les jeunes femmes et les personnes issues de communautés déplacées, à la prise de décision au niveau local. Les plateformes en ligne viendront compléter les initiatives en cours au sein des réseaux de maisons de jeunes et de centres de développement et d'orientation professionnelle pour les jeunes et d'autres structures afin de soutenir activement l'engagement civique, la participation à la gouvernance locale, l'égalité des genres, l'innovation et la participation des jeunes à la lutte contre les changements climatiques ainsi que la recherche et le renforcement des politiques.

Faire des droits de l'enfant la base du programme national de développement

40. D'ici à 2025, le programme de pays contribuera à l'instauration d'un environnement social, économique et politique auquel participeront plusieurs partenaires et qui accordera, dans le programme national de développement durable, une grande importance aux droits de l'enfant.

41. Les priorités du programme consisteront à accroître la marge de manœuvre budgétaire pour des investissements durables dans le développement de l'enfant et à améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques en faveur des enfants. Il s'agira notamment d'apporter un soutien à l'analyse de l'impact socioéconomique de la pandémie de COVID-19, aux activités de gestion des finances publiques et aux outils destinés à améliorer la budgétisation axée sur les résultats. Les partenariats privés et publics dans certains domaines d'activité seront encouragés, de manière à mobiliser des ressources supplémentaires.

42. Le programme de pays soutiendra l'amélioration de la collecte de données afin de renforcer les capacités nationales en matière de suivi des objectifs de développement durable et de communication d'informations à ce sujet. Il aidera également à renforcer et à moderniser les systèmes d'information de gestion (y compris les outils de collecte de données en temps réel et les enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national), tandis que l'introduction de mesures de la pauvreté multidimensionnelle, la promotion de la prise de décision fondée sur des données probantes et le renforcement des capacités des partenaires gouvernementaux et universitaires pour l'analyse et l'utilisation des données accroîtront la qualité de l'analyse et la pertinence des données.

43. Le dialogue avec le public et d'autres activités de communication au sujet des droits de l'enfant, dans l'esprit de l'engagement que le pays a pris à l'égard de la Convention relative aux droits de l'enfant, seront soutenus par la participation de divers acteurs influents. Cette démarche s'appuiera sur des notes de synthèse et des dossiers d'investissement convaincants concourant à préconiser un renforcement de la législation et des politiques nationales, le respect des obligations internationales en matière de droits de l'enfant et l'amélioration des mécanismes de coordination en faveur des enfants. Le programme de pays encouragera les partenariats du secteur privé axés sur l'investissement durable dans les pratiques et les politiques commerciales en faveur des droits de l'enfant.

44. Le programme renforcera la capacité technique du pays à s'attaquer aux normes et comportements sociaux négatifs en intégrant la communication pour le changement social et comportemental dans le programme des instituts d'enseignement supérieur concernés et en dispensant une formation en la matière dans le cadre de la formation initiale et continue des fonctionnaires qui travaillent actuellement dans le domaine du développement de l'enfant.

Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		<i>Total</i>
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	
Investir pour donner à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie	1 520	3 500	5 020
Investir dans la deuxième décennie de la vie et le passage à l'âge adulte	1 950	3 500	5 450
Faire des droits de l'enfant la base du programme national de développement	1 330	1 850	3 180
Efficacité du programme	155	150	305
Total	4 955	9 000	13 955

Administration du programme et gestion des risques

45. Le présent descriptif de programme de pays présente les contributions de l'UNICEF aux résultats nationaux et constitue le premier outil de reddition de comptes au Conseil d'administration concernant l'alignement des résultats et les ressources attribuées au programme au niveau du pays. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations de l'UNICEF.

46. Le programme de pays est conçu en partant de l'hypothèse selon laquelle l'Azerbaïdjan demeure résilient face aux fluctuations économiques mondiales, n'est pas touché par des catastrophes naturelles importantes et maintient son engagement en faveur d'une croissance durable et inclusive.

47. Parmi les risques qui pourraient entraver l'obtention de résultats, citons notamment : la vulnérabilité économique, qui pourrait réduire les ressources nationales disponibles pour le développement de l'enfant (y compris l'impact économique possible de la pandémie de COVID-19), le manque de moyens techniques, l'intégration limitée des approches des entités gouvernementales et non gouvernementales ; l'impact des catastrophes naturelles, y compris les séismes et les

inondations³⁵. Ces risques seront atténués par l'élaboration de dossiers d'investissement axés sur l'efficacité, préconisant une allocation suffisante de fonds publics aux secteurs prioritaires et l'harmonisation des approches. L'UNICEF soutiendra les efforts de préparation aux situations d'urgence de manière à mettre en place un système efficace de préparation et d'intervention qui puisse protéger les enfants en cas de crise.

48. L'engagement du Gouvernement à l'égard d'un programme national de développement durable crée les conditions permettant de privilégier les indicateurs clés relatifs aux enfants et aux jeunes et est propice à l'appropriation nationale des priorités pour les enfants telles qu'exprimées dans le programme de pays.

49. Des plans de travail annuels seront conçus, approuvés et mis en œuvre en collaboration avec les ministères et les entités publiques concernés. Ces plans de travail seront intégrés dans les plans de travail du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en consultation avec les groupes de travail concernés et avec l'approbation du Comité directeur du Plan-cadre, ce qui permettra de recenser les ajustements à apporter aux plans de travail et d'en convenir.

50. Dans le droit fil du processus de réforme des Nations Unies, l'UNICEF recherchera des possibilités de partenariat efficace avec d'autres organismes des Nations Unies et explorera d'autres modes de financement innovant pour le développement en établissant avec des partenaires – y compris les institutions financières internationales et le secteur privé – des collaborations qui mettent l'accent sur l'importance, pour le potentiel économique à long terme, d'investir dans le capital humain.

51. L'UNICEF continuera d'investir dans l'efficacité des systèmes de gouvernance et de gestion, l'intendance des ressources financières et la gestion des ressources humaines. Le Fonds va également améliorer la gestion de l'approche harmonisée des transferts de fonds en vue d'atténuer les risques liés à la mise en œuvre du programme.

Suivi et évaluation

52. Les résultats feront l'objet d'un suivi dans le cadre d'examen menés conjointement, chaque année et à mi-parcours, avec le Gouvernement et les partenaires (y compris le Conseil des ministres ainsi que les groupes de travail et le Comité directeur du Plan-cadre) afin d'évaluer les progrès accomplis et les ressources disponibles ; de répertorier les risques stratégiques, programmatiques, opérationnels et financiers ; de définir des mesures d'atténuation appropriées ; d'évaluer l'efficacité des contributions des partenaires pour orienter la planification annuelle et renforcer l'obligation de rendre compte des résultats obtenus.

53. L'UNICEF œuvrera aux côtés de ses partenaires pour accroître les capacités nationales de suivi et d'évaluation, en institutionnalisant la gestion axée sur les résultats, le suivi en temps réel et l'utilisation accrue des résultats des évaluations. Le Fonds continuera également de collaborer avec le Conseil national de coordination pour le développement durable pour faire en sorte que les efforts nationaux en faveur des enfants soient conformes au programme de développement durable adopté au niveau mondial. En investissant dans une enquête en grappes à indicateurs multiples, on disposera de valeurs de référence actualisées pour faciliter le suivi des indicateurs clés.

54. La Plateforme d'intégration des systèmes d'informations probantes et le plan d'évaluation chiffré permettront de définir les besoins prioritaires en matière de suivi,

³⁵ Équipe des Nations Unies en Azerbaïdjan, *Common Country Analysis for UNSDCF and the 2030 Agenda* (2019) (non publié).

de recherche et d'évaluation pour la mise en œuvre du programme. L'UNICEF rendra compte des résultats obtenus et des meilleures pratiques en matière de gestion des connaissances et de développement des capacités. L'analyse des données produites par les programmes aidera à repérer et à éliminer les goulets d'étranglement et les obstacles qui empêchent d'atteindre les enfants et les familles les plus vulnérables.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Programme de coopération entre l'Azerbaïdjan et l'UNICEF (2021-2025)

<p>Convention relative aux droits de l'enfant : articles 2 à 6, 9, 12, 18 à 20, 23, 24, 26, 28, 29, 37, 39 et 40.</p> <p>Priorités nationales : objectifs de développement durable : n^{os} 1 à 5, 8, 10, 16 et 17 ; Programme national pour le développement de l'éducation inclusive pour les enfants handicapés en République d'Azerbaïdjan en 2018-2024 ; Stratégie pour le développement de la jeunesse azerbaïdjanaise en 2015-2025 ; Stratégie pour l'emploi de la République d'Azerbaïdjan pour 2019-2030.</p>
<p>Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir l'UNICEF :</p> <p><i>Réalisation 1.1</i> : Les personnes les plus défavorisées participent à une économie diversifiée et innovante qui englobe une transformation du marché du travail orientée vers l'avenir et offre l'accès à un travail décent, et bénéficient des résultats de ces initiatives.</p> <p><i>Réalisation 2.1</i> : Les personnes les plus défavorisées bénéficient de capacités nationales et de structures de gouvernance renforcées en matière de protection sociale et de services publics et sociaux de qualité, conformément aux engagements internationaux de l'Azerbaïdjan.</p> <p><i>Réalisation 2.2</i> : Des données de qualité, ventilées et actualisées sont disponibles et servent à orienter la prise de décisions et l'élaboration de politiques qui ne font pas de laissés-pour-compte.</p> <p><i>Réalisation 4.1</i> : Les femmes et les filles, y compris les plus défavorisées, bénéficient de mécanismes nationaux renforcés qui garantissent qu'elles sont protégées contre la discrimination et la violence et qu'elles ont la possibilité de participer à toutes les sphères de la vie.</p> <p>Les indicateurs de résultats permettant de mesurer les changements qui reflètent la contribution de l'UNICEF portent la mention « [Indicateur du Plan-cadre de coopération] » dans le tableau ci-dessous.</p>
<p>Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2018-2021 : 1 à 3 et 5.</p>

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
1. D'ici à 2025, les filles et les garçons, en particulier les plus vulnérables, bénéficient d'un accès équitable à des interventions à fort impact dans les domaines de la santé, de la nutrition et, du développement de la petite enfance ainsi que d'une	<p>Pourcentage de nourrissons âgés de 0 à 5 mois nourris exclusivement au sein NR : 12 % (2013) NC : 35 % (2025)</p> <p>Pourcentage de femmes ayant bénéficié au moins quatre fois</p>	<p>Enquête en grappes à indicateurs multiples/système d'information sanitaire</p> <p>Enquête en grappes à indicateurs</p>	1.1 Les systèmes nationaux de soins de santé et de nutrition disposent de moyens accrus pour assurer une couverture universelle des interventions à fort impact et des services de haute qualité dans les domaines de la santé et la	Ministère de la santé, Agence d'État pour l'assurance maladie obligatoire, Agence de la sécurité sanitaire des aliments, Ministère de l'éducation, Ministère du travail et de la protection sociale de la population, Comité d'État	1 520	3 500	5 020

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
éducation préscolaire et de base inclusive et de qualité, et de la protection contre toute forme de négligence, d'exploitation et de violence, de la conception à l'âge de l'éducation de base.	pendant leur grossesse des services d'un prestataire (qualifié ou non) pour des raisons liées à la grossesse NR : 68 % (2013) NC : 80 % (2025)	multiples/système d'information sanitaire	nutrition des mères, des nouveau-nés et des enfants. 1.2 Renforcement du système d'éducation national pour garantir un accès inclusif et une éducation préscolaire et de base de qualité à tous les enfants, en particulier les enfants les plus vulnérables, y compris les enfants handicapés et les filles. 1.3 Politique intersectorielle de développement du jeune enfant, renforcement de la coordination et du partenariat public-privé et augmentation des capacités nationales/locales pour permettre d'offrir un ensemble intégré de mesures en matière de développement du jeune enfant et d'éducation parentale.	pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants, Administration présidentielle, Assemblée nationale, autorités exécutives locales, partenaires non gouvernementaux, milieu universitaire, secteur privé, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Organisation mondiale de la Santé			
	Pourcentage de districts où au moins 80 % des enfants âgés de 0 à 11 mois ont reçu trois doses de vaccin combiné contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC)/pentavalent NR : 98 % (2018) NC : 100 % (2025)	Ministère de la santé, rapports de l'Agence d'État pour l'assurance maladie obligatoire					
	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement préscolaire (enfants de 3 à 5 ans), par sexe [Indicateur du Plan-cadre de coopération] NR : total : 39,71 % ; (garçons : 39,90 % ; filles : 39,49 %) (2018) NC : total : 50 %, (garçons – 50 % ; filles : 50 %) (2025)	Données de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)					
	Nombre d'enfants handicapés inscrits dans des écoles/établissements ordinaires au niveau de l'enseignement primaire NR : 70 (2019) NC : 1 000 (2025)	Rapports du ministère de l'éducation et du Comité national de statistique					
Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS) – score moyen sur l'échelle de lecture NR : 472 (2016) NC : 500 (2025)	Rapports d'évaluation nationaux, rapports PIRLS						

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
2. D'ici à 2025, les adolescents, filles et garçons, en particulier les plus vulnérables, bénéficieront de systèmes d'éducation formelle et non formelle améliorés, axés sur les compétences, de mesures de protection renforcées contre toutes les formes de violence, d'exploitation et d'atteintes, et de possibilités accrues de maximiser leur bien-être et leur participation citoyenne, pour une transition en douceur vers l'âge adulte.	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 1) 15 ans ou de 2) 18 ans [Indicateur du Plan-cadre de coopération] NR : 1) 0 % ; 2) 18,3 (2019, dans 4 districts) NC : 1) 0 % ; 2) 10 % (2025)	Enquête auprès des ménages, enquête en grappes à indicateurs multiples	2.1 Un système complet de services sociaux intégrés et de protection de l'enfance, centré sur les besoins l'enfant et axé sur l'équité, étendu à l'échelle nationale de manière à garantir la sécurité des foyers, des communautés et des écoles et à favoriser la désinstitutionalisation et l'accès des enfants à la justice. 2.2 Les plateformes et institutions nationales concernées disposent de connaissances et de capacités accrues pour fournir des aptitudes et des compétences aux adolescents des deux sexes, afin d'accroître leur résilience et de les préparer à une vie adulte productive. 2.3 Les partenaires nationaux disposent de connaissances et de capacités accrues s'agissant d'établir des liens avec les adolescents et les adolescentes, de les mobiliser et de susciter leur participation à la prise de décisions et leur contribution à la société. 2.4 Les partenaires nationaux proposent un système de subventions pour les ONG travaillant avec les jeunes et les jeunes entrepreneurs, ce qui augmente les possibilités d'emploi des jeunes.	Comité d'État pour les affaires de la famille, des femmes et des enfants, Ministère de l'éducation, Ministère du travail et de la protection sociale de la population, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, Ministère de la jeunesse et des sports, Commissaire des droits humains du Bureau du Procureur général, Ordre des avocats d'Azerbaïdjan, Fondation pour la jeunesse d'Azerbaïdjan, autorités exécutives locales, partenaires non gouvernementaux, universités, secteur privé, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Organisation internationale du Travail	1 950	3 500	5 450
	Nombre d'enfants âgés de 0 à 17 ans placés en structure d'accueil* NR : 12 544 (2017) NC : 5 000 (2025)	Comité national de statistique de la République d'Azerbaïdjan					
	Pourcentage de jeunes déscolarisés et sans emploi ni formation [Indicateur du Plan-cadre de coopération] NR : 23 % (2017) NC : 20 % (2025)	Rapports sur la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'emploi					
	Proportion des jeunes qui estiment que la prise de décisions est un processus ouvert et souple, par sexe [Indicateur du Plan-cadre de coopération] NR : Total 56 % ; (jeunes hommes : 56 % ; jeunes femmes : 56 %) (2018, 6 districts) NC : Total 80 % ; (jeunes hommes : 80 % ; jeunes femmes : 80 %) (2025)	Enquête auprès des jeunes					
3. D'ici 2025, instauration d'un environnement social, économique et politique auquel participeront plusieurs partenaires et accordant,	Proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière exhaustive en fonction de	Rapport du Comité national de statistique	3.1 Renforcement des politiques et systèmes nationaux grâce à l'augmentation des capacités des principales autorités	Ministère des finances, Comité d'État pour la famille, les femmes et les enfants, Comité national de	1 330	1 850	3 180

Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
dans le programme national de développement durable, une grande importance aux droits de l'enfant.	la cible conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle [Indicateur du Plan-cadre de coopération] NR : 72,3 % (86 sur 119) (2020) NC : 80 % (2025)		gouvernementales nationales et locales et d'autres partenaires à planifier, budgétiser, mettre en œuvre les investissements dans les droits de l'enfant et les objectifs de développement durable axés sur les enfants et à en rendre compte, le tout de manière stratégique.	la statistique, Ministère de l'économie Ministère des transports, des communications et des hautes technologies, Assemblée nationale, médias, Agence d'État pour le service public et les innovations sociales sous l'égide du président de la République d'Azerbaïdjan, secteur privé			
	Présence et fonctionnement d'un mécanisme national permanent de coordination des droits de l'enfant NR : Fonctions limitées de coordination et de suivi (2019) NC : Tenue d'une conférence nationale régulière et mise à disposition d'un rapport intégré sur le développement de l'enfant (2025)	Décret, rapport du Gouvernement	3.2 Renforcement du système et de la capacité à produire systématiquement et régulièrement des données et des preuves, des analyses de situation et une gestion des connaissances contribuant à l'élaboration de politiques, de programmes et de rapports centrés sur l'enfant.				
	Nombre de textes législatifs relatifs aux entreprises approuvés pour encourager les entreprises à adopter des pratiques favorables aux enfants NR : 0 (2020) NC : 2 (2025)	Rapports internes	3.3 Création d'alliances nationales de soutien aux droits de l'enfant entre le grand public, le secteur privé, les décideurs et les personnes influentes.				
4. Efficacité du programme					155	150	305
Autres ressources					4 955	9 000	13 955